



Conseil Municipal de Guérande du 9 mars 2022

Intervention débat d'orientation budgétaire du groupe « Un Nouveau souffle pour Guérande » (Charles de Kersabiec)

Monsieur le maire,

Nous ne cacherons pas notre déception face à ce que vous nous présentez et de fait cela appelle de nombreuses remarques.

Je commence par le rapport d'orientation budgétaire ;

Je note qu'il fait la part belle (16 pages sur 20) au budget 2021 dont nous sommes censés acter l'exécution seulement au prochain conseil.

Il nous reste 4 pages pour 2022 avec beaucoup de vœux pieux et de portes ouvertes, vous conviendrez que c'est un peu court mais c'est vrai qu'il est plus facile de prédire le passé.

Une remarque cependant sur le budget passé qui permet – j'en conviens – de se projeter sur le suivant.

Le budget 2021 – nous y reviendrons le mois prochain – fut un budget en trompe l'œil car nous avons bénéficié paradoxalement d'un double effet positif inédit, le COVID, compte tenu de la baisse de nombreuses charges liées aux restrictions imposées et l'explosion des prix et des transactions immobilières qui vous font engranger des droits de mutations exceptionnels. Nous ne saurions nous réjouir trop vite de ces deux phénomènes. Cette situation en tous cas est tout à fait conjoncturelle plutôt que consécutive d'une amélioration structurelle du modèle économique de la collectivité que nous cherchons toujours.

Alors venons-en à l'avenir :

Un PPI plan pluriannuel d'investissement nous était promis après tant d'années de silence et de brouillard sur l'avenir de notre ville.

Malheureusement la montagne a accouché d'une souris et ce que vous nous présentez est loin de ce que l'on peut attendre d'un document de prévision sur la durée de votre mandat municipal qui reste à courir.

Monsieur le maire, **un tableur Excel ne fait pas un projet**

Certes vous avez découpé quelques crédits sur un beau tableau de 30 lignes en les répartissant sur quelques années mais ce n'est pas ce travail analytique grossier qui vous est demandé.

Nous réitérons notre demande :

Comment nous rendrez-vous la ville en 2026 ; est-ce si compliqué à concevoir alors que toutes les collectivités s'y soumettent ?

Quelles dépenses ? Quelles recettes ? Quel encours de la dette ?

Quels projets structurants souhaitez-vous réaliser et surtout pour quoi faire ?

Avant de nous parler de sommes provisionnées, dites-nous pour quel projet ;

Vous provisionnez par exemple – avec raison – en vue de l'aménagement d'axes routiers, mais pour quoi faire ? Pour quel plan de circulation ? et pour quels travaux car la mise en place de 3 pots de fleurs ou l'enterrement de tous les réseaux ce n'est pas exactement le même prix...

Vous nous annoncez depuis deux ans 10km de pistes cyclables, eh bien allons-y, où, quand et comment ?

- Écoles, Athanor, Jean Ménagier... Les errements ne sont pas corrigés et nous sommes dans l'imbroglio le plus complet.

Après nous avoir vanté la création d'une école à la Maisonneuve pendant votre campagne, voilà que vous réalisez – heureusement – qu'elle n'est peut-être pas si nécessaire que cela mais le terrain étant acheté, vous êtes coincés : Alors on fait traîner et on risque de terminer par une mini école !

Tout semble remis en question : Il faut prolonger à grands frais la Pradonnais ... jusqu'à quand ? à quel prix ?... parallèlement Bois Rochefort, autour de quoi tout devrait s'articuler doit aussi faire face à des travaux de rénovation sans qu'on ait décidé qui l'école accueillerait.

Puisque nous sommes à Bois Rochefort, traversons la rue : quid d'Athanor ? C'est le cas de le dire : « plus de son, plus d'image ! »

Avez-vous des projets ? vous qui nous promettiez aussi pendant la campagne une salle de diffusion en partenariat avec Cap Atlantique après la « super affaire » du petit séminaire : C'est toujours facile d'être généreux avec l'argent des autres. Alors on va changer les gradins d'Athanor dans un bâtiment dont ne connaît pas la pérennité. Cette gestion erratique est catastrophique en termes de coût.

Vous nous annoncez des sommes provisionnées pour Jean Ménagier : Alléluia mais pour quel résultat ? il nous manque l'esquisse qui nous indique l'effet final recherché ! : les salles ? les terrains ? les tribunes ? mystère !

Comment voulez-vous qu'on vous suive dans ce brouillard

Diriger c'est prévoir et organiser la concertation

Monsieur le maire ce PPI par son indigence n'est pas digne d'une ville comme Guérande. Vous êtes aux manettes donc c'est à vous de décider, nous ne le contestons pas, mais c'est aussi à vous d'indiquer vos priorités et d'y associer

vos concitoyens en les informant. Il est grand temps de sortir du culte du secret et des coups d'opportunité, qui indisposent nos concitoyens, nos agents municipaux, nos minorités du conseil et visiblement de plus en plus de membres de votre majorité.

S'agissant du budget 2022 que vous nous proposez, c'est **un budget faible qui ne résout rien**

Je ne vois évidemment pas plus de ligne directrice que dans le PPI

A force de ne pas faire de réformes structurelles, vous subissez la hausse inexorable des charges qui grignote vos recettes ;

Vous nous avez expliqué que le matraquage des résidences secondaires à +60% allait faciliter l'accès au logement mais nous savons que l'Etat déduira de ses dotations les sommes que vous allez engranger : c'est donc un coup pour rien : Les propriétaires – souvent guérandais – apprécieront.

Vous vous targuez aussi de tenter de contenir les dépenses de personnel (sans que nous sachions d'ailleurs les effectifs réels au 1er janvier 2022). A notre sens ce n'est pas suffisant et nous prenons rendez-vous pour que l'an prochain, avec l'effort important qui est demandé à nos agents dans le cadre des 1607 heures, nous puissions diminuer ces charges en particulier par la baisse drastique des heures supplémentaires. Vous n'en prenez pas le chemin puisque la première mesure prise est une restriction des horaires d'ouverture au public ; Comment voulez-vous qu'on vous suive ?

Vous nous dites que ces dépenses sont dues au choix de Guérande de travailler exclusivement en régie : je m'en étonne car je constate, outre les multiples recours à des sociétés de conseils qui sont en fait de l'externalisation déguisée, que de nombreux services sont déjà sous-traités : c'est le cas du service informatique et de certains postes d'urbanisme à Cap Atlantique ou de l'office de tourisme transféré au sein d'une structure intercommunale qui ne figurent donc pas dans les charges de personnel mais qui sont à payer sur d'autres postes ou qui génèrent des dotations moins élevées.

Monsieur le maire, nous pourrions multiplier les exemples mais l'essentiel est dit :

A partir d'une année très particulière, vous ne nous dites rien de ce que vous voulez faire : Au bout de bientôt 4 ans à la tête de notre municipalité, c'est difficilement admissible. Nous savons que tout n'est pas possible tout de suite, c'est justement pour cela qu'il faut planifier, planifier et encore planifier sur plusieurs années et ajuster chaque année en fonction de la conjoncture. Nous vous demandons tout simplement ce que vous voulez réaliser pour notre ville et quels moyens vous avez décidé d'y consacrer.

Cette demande me semble-t-il n'est pas le seul fait de notre groupe.